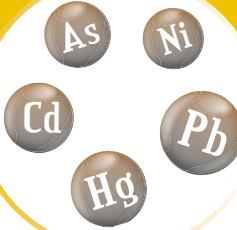


LE PRÉLEVEUR BAS DÉBIT



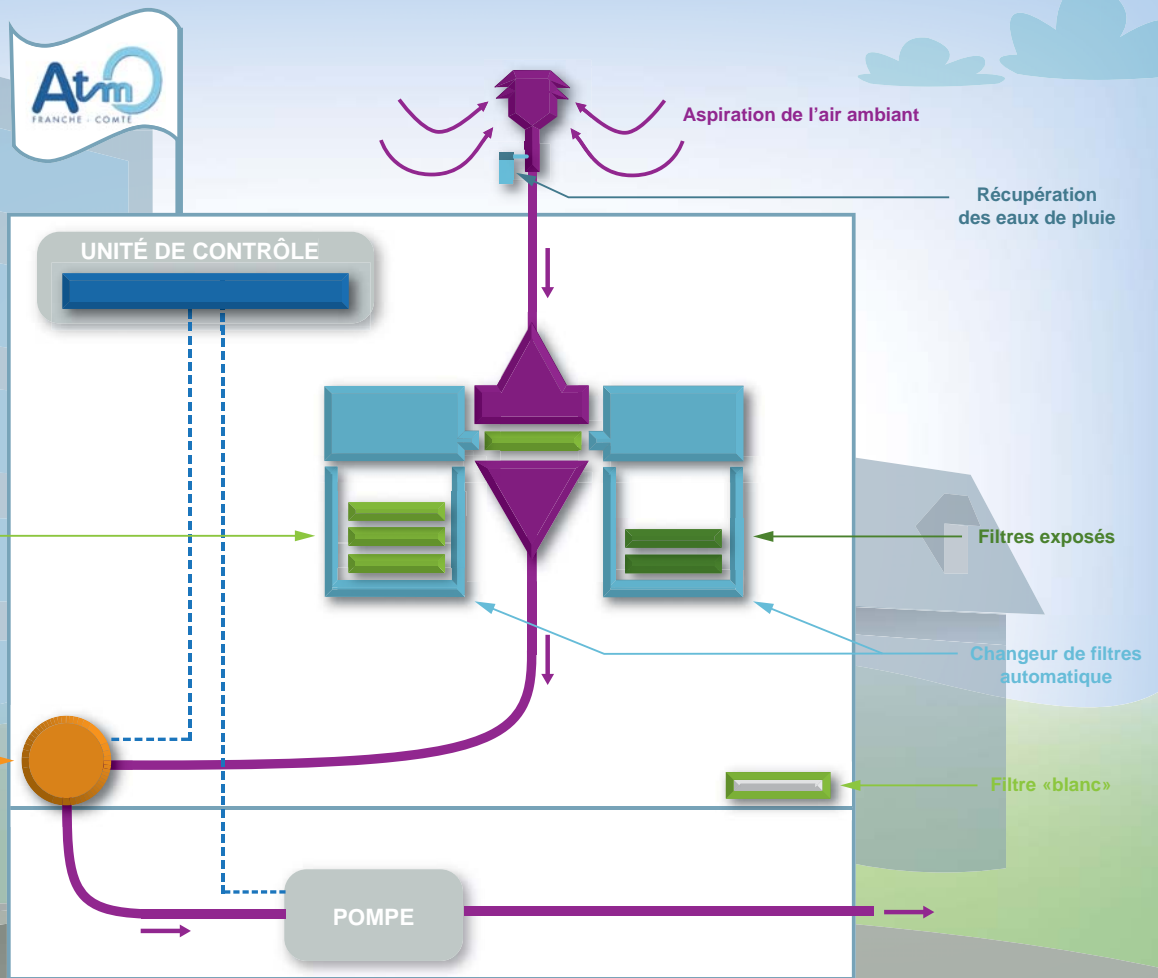
Dans la réalisation de certaines campagnes ponctuelles de mesures, ATMO Franche-Comté installe un préleveur spécifique en complément des mesures réalisées par les appareils des stations fixes et mobiles : le Partisol.

Cet appareil, qui fonctionne en bas débit, est utilisé notamment dans le prélèvement des Métaux Toxiques Particulaires (MTP) ainsi que des pesticides.

Mesure des métaux et pesticides



L'un des intérêts de cet appareil est son autonomie : la capacité de stockage est de 16 filtres et ces derniers sont changés automatiquement. Ce type de préleveur demande donc peu de maintenance lors des mesures.



Comme les autres préleveurs de particules (TEOM, jauges Bêta), le Partisol est équipé d'une tête de prélèvement sélective pour les PM₁₀ (un cyclone peut être adapté pour réduire le prélèvement aux PM_{2,5}).

L'air ambiant est prélevé à un débit de 16,7 L/min, ce débit est corrigé en continu en fonction de la température ambiante et de la pression atmosphérique.

L'échantillon d'air prélevé passe alors par un filtre qui retient toutes les poussières en suspension. Le filtre est changé à intervalle régulier réglable. Grâce à un changeur automatique, les filtres exposés sont ensuite conservés dans une cartouche, avant envoi au laboratoire pour analyse.

Un « blanc » (filtre non exposé) est déposé dans le Partisol puis est aussi analysé pour vérifier qu'aucune contamination n'a eu lieu lors du transport.